



MAIRIE et ASSOCIATIONS

Éléments nécessaires à votre association pour effectuer les démarches nécessaires à l'organisation de vos manifestations.

Coordonnées Mairie	Page 2
Diffusion des manifestations	Page 3
Dépôt de déclaration de manifestation *	Page 5
Demande d'autorisation d'ouvrir un débit de boisson temporaire	Pages 7 et 8
Demande location de salle	Page 7
Demande de prêt de matériel.	Page 11
Emplacement des panneaux affichage libre PONT SAINT ESPRIT	Page 15
Formulaire « Gardiennage sur la voie publique » à remplir par l'organisateur de la manifestation	Page 17

PRÉFECTURE

Coordonnées Préfecture	Page 19
Liste des C .E.R.F.A. utiles pour votre association	Page 19

** Toute manifestation qui entre dans le cadre de la loi est autorisée, c'est une liberté fondamentale. il ne s'agit donc pas d'une demande mais d'un simple dépôt obligatoire.*



2019

COORDONNÉES MAIRIE

Téléphone :

04 66 39 17 66

Adresses électroniques

Michèle PAGÈS

Adjointe en charge de la Commission : Jeunesse Vie Associative
pagesmichele@orange.fr

Andrée GRANIER

Adjointe en charge de la Commission : Communication, Fêtes et Cérémonie
andree.granier735@orange.fr

Christophe MARTINEZ

Secrétaire Général
commune-st-paulet@wanadoo.fr

Corinne BARRÉ

Adjoint administratif
commune-st-paulet.corinne@orange.fr

NOTRE SITE : <http://www.saintpauletdecaisson.fr>

NOUS SUIVRE SUR FACEBOOK : [Saint Paulet de Caisson, un village à vivre](#)



2019

DIFFUSION DES MANIFESTATIONS

En Mairie, trois moyens de diffusion sont à votre disposition :

- **Panneau lumineux,**
- **Site Internet : rubrique « agenda des manifestations »**
- **Panneau affichage Mairie**

Site des Associations mis à jour par AIPT

serge.rehm@orange.fr

<http://www.ville-saintpauletdecaisson.fr/>

TOURISME

Office de Tourisme Pont-Saint-Esprit :

off.tourisme.pse@honecezelanguedoc.com

tourisme.pont@gardrhodanien.com>

Office de Tourisme Aiguèze

tourisme.aiguesze@gardrhodanien.com

Office de Tourisme Bagnols sur Cèze

tourisme.bagnols@gardrhodanien.com

Office de Tourisme Goudargues

tourisme.goudargues@gardrhodanien.com

PRESSETV Sud :

redac.tvsud@gmail.com>

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien

Direct aggro (Magazine mensuel) l'agenda de l'ensemble des manifestations organisées sur le territoire (Fiche à remplir

Pages 9 et 10).

a.boisson@gardrhodanien.com

m.vincent@gardrhodanien.com

correspondant Midi Libre

Régis PAGES

06 08 75 26 19

[bretau.pages @orange.fr](mailto:bretau.pages@orange.fr)





2019

DÉPÔT DE DÉCLARATION DE MANIFESTATION

En application de l'article L211.1 et suivants du code sécurité intérieure, les cortèges, défilés rassemblement de personnes et toutes manifestations sur la voie publique sont soumis à l'obligation d'une déclaration préalable.

La déclaration doit être faite 3 jours francs au moins quinze jours au plus avant la date de manifestations :

- Pour les communes de Bagnols sur Cèze, Beaucaire, Les Angles, Nîmes, et Villeneuve les Avignon au Préfet du Gard (par fax : 04 66 36 40 20 ou cabinet@gard.gouv.fr).
- Pour les communes d'Alès et Saint Christol les Alès ou Sous-préfecture d'Alès (par fax : 04 66 86 20 26 ou contact-sp-ales@gard.gouv.fr).
- Pour toutes les autres communes, à la mairie de la commune sur le territoire de laquelle la manifestation doit avoir lieu.

Elle doit être signée par trois organisateurs domiciliés dans le Gard

Objet de la manifestation :
Noms, prénoms, domicile et numéro de téléphone du ou des organisateurs :
Date de la manifestation :
Heure et lieu du rassemblement :
Itinéraire du cortège :
Heure et lieu de dispersion :
Observations particulières :

« Les soussignés déclarent disposer de moyens propres à assurer le caractère pacifique de cette manifestation et s'engagent à prendre toutes les dispositions pour en assurer le bon déroulement jusqu'à complète dispersion. Ils reconnaissent la nécessité de concilier l'exercice du droit de manifester avec le respect des autres libertés publiques et s'engagent, en conséquence, à limiter les nuisances et préjudices que pourraient subir riverains et professionnels du fait de cette manifestation. Ils déclarent avoir pris connaissance, ci-joint, des lois et règlements relatifs à la participation délictueuse à une manifestation ou une réunion publique ou à un attroupement. » **N.B.** en application du code pénal (art L 431-9) constitue un délit de manifestation illicite, puni de 6 mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende, le fait d'avoir :
Organisé sur la voie publique une manifestation n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration préalable dans les conditions fixées par la loi.
Organisé sur la voie publique une manifestation interdite dans les conditions fixées par la loi .
Établi u ne déclaration incomplète ou inexacte, de nature à tromper sur l'objet ou les conditions de la manifestation projetée.

Signature des organisateurs précédée de la date d'établissement de la demande ainsi que de la mention « LU ET APPROUVE ».

RÉCÉPISSÉ DE LA DÉCLARATION DE MANIFESTATION (Partie réservée à l'administration)

Je soussigné (e) **Christophe**

(qualité)

Le:

accuse réception de la déclaration de la manifestation.





DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE DU 3^{ème} GROUPE

COMMUNE DE SAINT-PAULET-DE-CAISSON

Je soussigné (e), (nom et prénom)

domicilié (e) à

police assurance responsabilité civile n°

agissant en qualité de ⁽¹⁾ :

personne physique,

représentant de l'association (ou de la société) :

fonction (président, secrétaire, trésorier...):

dont le numéro d'agrément est (si association sportive) :

solicite l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire du 3^{ème} groupe (boissons fermentées non distillées et vins doux naturels ≤ 18°),

qui se tiendra à (adresse complète du lieu)

le (date)

de (heure début) à (heure de fin)

à l'occasion de la manifestation suivante :

Nombre d'autorisations déjà obtenues :

...../5 pour une association ⁽²⁾

...../10 pour une association sportive agréée ⁽²⁾

...../2 pour l'organisateur d'une manifestation à caractère agricole ⁽²⁾

...../4 pour l'organisateur d'une manifestation à caractère touristique (au bénéfice d'une station classée et commune touristique). ⁽²⁾

Fait à, le

Signature

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante

⁽²⁾ Maximum autorisé pour une année civile

CLASSIFICATION DES BOISSONS

Article L 3321-1 du Code de la Santé Publique

Les boissons sont, en vue de la réglementation de leur fabrication, de leur mise en vente et de leur consommation, réparties en quatre groupes :

1° Boissons sans alcool :

eaux minérales ou gazeuses, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat ;

2° (abrogé)

3° Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels :

vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruit ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur ;

4°: rhums, tafias, alcools provenant de la distillation des vins, cidres, poirés ou fruits, et ne supportant aucune addition d'essence ainsi que liqueurs édulcorées au moyen de sucre, de glucose ou de miel à raison de 400 grammes minimum par litre pour les liqueurs anisées et de 200 grammes minimum par litre pour les autres liqueurs et ne contenant pas plus d'un demi-gramme d'essence par litre ;

5° : toutes les autres boissons alcooliques.

Une association peut ouvrir une buvette temporaire pour vendre des boissons des groupes 1 et 3 à condition d'avoir obtenu l'autorisation du maire de la commune dans laquelle sera situé le débit de boissons à l'occasion :

- d'une foire, d'une vente ou d'une fête publique,
- ou d'une manifestation qu'elle organise elle-même dans la limite de 5 autorisations annuelles.

La demande doit parvenir au Service «Police Rurale » au moins quinze jours avant la date de la manifestation.



2019

DEMANDE DE LOCATION DE SALLE ASSOCIATION

Date de la demande :

Association :

Nom du demandeur :

N° de téléphone :

TYPE DE MANIFESTATION

.....
.....
.....

RÉSERVATION

Salle :

Salle d'animation bibliothèque.....

Salle « local Périscolaire »

Salle des fêtes.....

Réservation : Du :.....- heure:

Au :.....- heure :

Retrait des clés : Jour :.....- heure :

BESOINS :

Sono

Tables rondes Supplément de 50,00€

Autres
.....
.....







2019



FICHE RÉCOLTE POUR AGENDA

Service communication

Communauté d'agglomération du Gard rhodanien

1717 Route d'Avignon

30200 Bagnols-sur-Cèze

Standard : 04 66 79 01 02 communication@gardrhodanien.com

Nom de la manifestation :

Date début :

Date fin :

Horaire :

Commune :

Lieu/adresse :

Organisateur :

Rubrique à choisir, une case à cocher :

- | | | |
|-------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> Sport | <input type="checkbox"/> Fête/Festivité | <input type="checkbox"/> Brocante/ vide-greniers |
| <input type="checkbox"/> Jeunesse | <input type="checkbox"/> Découverte | <input type="checkbox"/> Théâtre |
| <input type="checkbox"/> Patrimoine | <input type="checkbox"/> Solidarité/santé | <input type="checkbox"/> Musée |

TARIFS

Plein/adultes	
Enfants	
Réduits (préciser si besoin justificatifs)	

CONTACT INFORMATION, RESERVATION, INSCRIPTION

Nom	
Téléphone	
Mail	

Site internet	
---------------	--

Merci de joindre un visuel, affiche (PDF), photos (JPEG, PNG....) et pour les photos d'indiquer le crédit photo. Les photos ne relèvent pas de la responsabilité de l'Agglomération du Gard rhodanien.

Information non communiquée au public	
Personne à contacter pour plus d'information	
N° de téléphone	

Merci de compléter le formulaire directement sous word en format .doc ou .docx et de l'envoyer par mail : communication@gardrhodanien.com



Auto

Deux a

Vous l

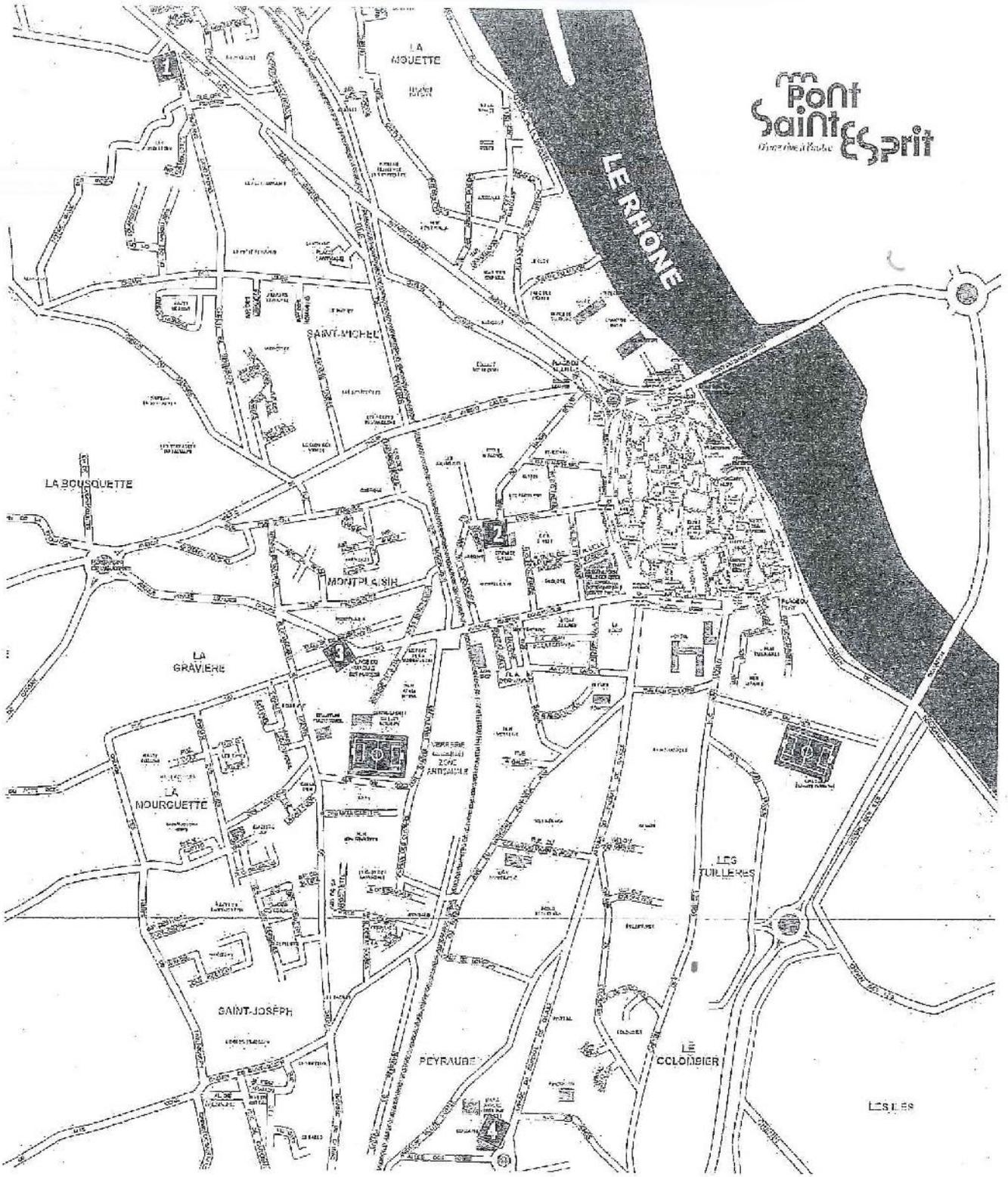
ÉTAPE:

1
2
3
4

Pour tou

- voie pr

- voie di



Emplacements des panneaux d'affichage libre

 Panneaux d'affichage libre

- 1 - sur la D 6086, route d'Ardèche sur le terre-plein en face du supermarché LIDL
- 2 - entre le collège et le gymnase George Ville, rue de l' Elysée
- 3 - entre la rue du 8 mai 1945 et l'avenue P. Mendès-France vers l'ensemble sportif du Clos Bon Aure
- 4 - avenue Général de Gaulle, sur le parking situé avant le croisement avec l'allée des Roses (derrière les logements de la gendarmerie).



**Annexe 1 : Gardiennage sur la voie publique
formulaire à remplir par l'organisateur**

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA MANIFESTATION

Nom de l'événement :

Lieu de l'événement :

Dates :

Horaires (inclure l'ensemble de la prestation, y compris le montage et le démontage éventuel s'il est gardienné) :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ORGANISATEUR

Nom et qualité :

Qualité :

Téléphone (fixe / mobile) :

Mail :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE

Joindre impérativement la copie du bon de commande et le planning détaillé des agents pour toute la durée de la manifestation.

Dénomination sociale(s) :

Nom du (des) responsable(s) :

Adresse(s) :

Téléphone (fixe / mobile) :

Courriel :

Nombre, emplacements, horaires des personnels désignés :

Qualité	Nombre	Emplacement	Horaires
Agents de sécurité			
Agents cynophiles			

Type d'autorisation demandée

- surveillance et gardiennage sur le domaine public
 palpations de sécurité

Fait à, le Signature de l'organisateur :

Le présent imprimé dûment renseigné, accompagné des documents demandés, devra être adressé au moins un mois avant la date de la manifestation à la préfecture du Gard :
 - par voie postale : Préfecture du Gard – Direction des sécurités – SAPSI- BPA – 30045 NIMES CEDEX
 - par voie électronique : pref-surveillance@gard.gouv.fr





Associations. Vos démarches administratives Les services de l'État dans le Gard

Adresse physique

3 boulevard Louis Blanc
BP 80339
30107 Ales Cedex

Par téléphone

04 66 56 39 17 (les mardis et jeudis de 14h à 16h)

Par messagerie

pref-associations@gard.gouv.fr

Sur internet

Site : <http://www.gard.gouv.fr>

Site mobile : <http://www.gard.gouv.fr>

Accessible aux personnes à mobilité réduite (par ascenseur)

Liste des CERFA. utiles pour votre association

Création Associations – CERFA - 139 * 73 a

Pages 20 à 22

Déclarations de la liste des personnes chargées de l'administration de l'association – CERFA - 13973 * 03

Pages 23 à 30

Modification d'une association CERFA – 13972*02

Pages 31 à 34



CRÉATION d'une ASSOCIATION DÉCLARATION PRÉALABLE

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5
Décret du 16 août 1901, articles 1 à 7

Ce formulaire vous permet de déclarer les informations nécessaires à la création de votre association et de procéder à leur insertion obligatoire au Journal Officiel des Associations et des Fondations d'Entreprise (J.O.A.F.E.).

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

1 - INFORMATIONS PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.

TITRE

OBJET

SIEGE SOCIAL

Etage, escalier, appartement

Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension

Type de voie

Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale

Code postal

Commune / Localité

Site INTERNET : <http://>

(facultatif)

Veuillez compléter la page suivante ⇨ 1/3



2 - INFORMATIONS NON PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.

ADRESSE DE GESTION

Titre court de l'association : _____

Chef : Mme Mlle M. Nom : _____ Prénom : _____

Étage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

Téléphone de l'association : _____
(recommandé)

Adresse électronique de l'association : _____
(recommandé)

3 - DATE DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE

Date : _____

4 - PUBLICATION AU J.O.A.F.E. (obligatoire)

Je demande la publication de l'extrait de cette déclaration au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise et m'engage à régler le montant des frais d'insertion.

5 - SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Déclaration établie le : _____ à _____

Nom et qualité du déclarant - Signature

« La loi 2017 du 6 janvier 2017 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

2/3

GUIDE EXPLICATIF

A QUI ADRESSER VOTRE DÉCLARATION ?

Cette déclaration est à adresser à la préfecture ou à la sous-préfecture du siège social de votre association.

Si votre association a son siège social dans l'arrondissement chef-lieu du département, la déclaration est à adresser à la préfecture.

Si votre association a son siège à Paris, la déclaration est à adresser à la préfecture de police.

1) INFORMATIONS PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.

Le titre de votre association doit être renseigné tel qu'il figure dans les statuts, en 250 caractères maximum (caractères de l'alphabet latin uniquement, espaces, signes compris). Il doit être suivi du sigle s'il en existe un. L'utilisation d'un sigle seul n'est pas conseillée.

L'objet de votre association doit être renseigné tel que vous souhaitez le voir publié au J.O.A.F.E. Il est recommandé de ne pas y faire figurer d'adresse de messagerie contenant des données nominatives personnelles (nom, prénom) car il ne sera pas possible de rendre la publication anonyme après édition et mise en ligne de l'annonce.

Dans l'hypothèse où le siège social de votre association est fixé chez un particulier, il est conseillé de signaler matériellement l'existence de celui-ci sur le lieu de distribution du courrier et d'en informer les services postaux afin d'éviter les cas de retour à l'expéditeur pour adresse inconnue. Lorsque l'association n'est pas propriétaire des locaux, il est prudent de fixer l'adresse du siège social en accord avec le propriétaire des lieux.

La mention du site internet de votre association est facultative. Vous pouvez, si vous le souhaitez, la faire figurer dans le corps de l'annonce qui sera publiée au J.O.A.F.E.

2) INFORMATIONS NON PUBLIÉES AU J.O.A.F.E.

Le titre court de l'association doit contenir un maximum de 33 caractères en raison du respect de normes postales européennes.

L'adresse de gestion n'est pas nécessairement la même que celle du siège social de votre association. Elle sert à la préfecture, à la D.L.L.A. ou encore à toute autre administration de l'État pour entrer en contact avec l'une des personnes en charge de l'administration de votre association. C'est à cette adresse que la D.L.L.A. enverra la facture afférente aux frais de publication de l'annonce de la création de votre association.

L'adresse de gestion est à remplir uniquement si elle est différente de celle du siège social.

La mention du numéro de téléphone et de l'adresse électronique de votre association est facultative. Cependant, afin de faciliter les échanges dans le cadre de l'examen de votre déclaration, il est recommandé de les communiquer à l'administration.

3) DATE DE L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE

Date de l'assemblée lors de laquelle la création de l'association a été décidée par au moins deux personnes.

4) PUBLICATION AU J.O.A.F.E.

La création d'une association doit obligatoirement être publiée au J.O.A.F.E. afin que son existence soit reconnue sur un plan juridique. La publication au J.O.A.F.E. s'effectue sur bulletin papier ainsi que sur le site de consultation dont l'adresse est indiquée ci-dessous.

La redevance dont vous vous acquittez à cette occasion inclut d'ores et déjà le coût d'insertion au J.O.A.F.E. de la déclaration de la dissolution de votre association.

À réception de la facture, il conviendra d'adresser votre règlement à la D.L.L.A. située 26 rue Desaix - 75727 PARIS Cedex 15.

Pour tout renseignement concernant la publication de votre annonce, vous pouvez vous rendre sur le site : www.journal-officiel.gouv.fr ou appeler le 01.40.58.77.54.

5) SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Le signataire de la déclaration doit être l'une des personnes en charge de l'administration de votre association ou le mandataire qu'elle aura désigné. Dans cette hypothèse, le déclarant devra joindre à ce formulaire le mandat portant la signature de l'une des personnes en charge de l'administration de votre association.

6) PIÈCES À JOINDRE À VOTRE DÉCLARATION

- Procès verbal de l'assemblée constitutive.
- la liste des personnes chargées de l'administration (veuillez compléter le formulaire Cerfa N° 13971*03).
- un exemplaire des statuts de l'association signé par deux au moins des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants,
- une enveloppe affranchie au tarif en vigueur (20 grammes) avec l'adresse de gestion de l'association.

Pièces à joindre, le cas échéant, en fonction de la nature de votre déclaration

- la liste des associations membres (veuillez compléter le formulaire Cerfa N° 13969*01).

Titre de l'association : _____

Numéro de dossier :

• Fonction dans votre association (*président, secrétaire, trésorier, autre...*) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (*Préciser l'adresse complète*)

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°	Extension <input type="text"/>	Type de voie <input type="text"/>	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	

• Fonction dans votre association (*président, secrétaire, trésorier, autre...*) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (*Préciser l'adresse complète*)

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°	Extension <input type="text"/>	Type de voie <input type="text"/>	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	

• Fonction dans votre association (*président, secrétaire, trésorier, autre...*) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (*Préciser l'adresse complète*)

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°	Extension <input type="text"/>	Type de voie <input type="text"/>	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veuillez compléter la page suivante ⇌ 2/7



Titre de l'association : _____

Numéro de dossier :

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence		
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence		
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence		
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veuillez compléter la page suivante ⇌ 3/7

Titre de l'association : _____

Numéro de dossier :

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veillez compléter la page suivante ⇨ 4/7

Titre de l'association : _____

Numéro de dossier :

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence

N° Extension Type de voie Nom de la voie

Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Veillez compléter la page suivante ⇌ 5/7

Attention : Si l'équipe dirigeante compte plus de 15 personnes, veuillez reproduire cette page en nombre suffisant pour l'ensemble de l'administration de votre association.

Titre de l'association : _____

Numéro de dossier : **W**

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

• Fonction dans votre association (président, secrétaire, trésorier, autre...) : _____

• Civilité : Mme Mlle M.

• Nom : _____ Prénom : _____

• Nationalité : _____ Profession : _____

• Adresse (Préciser l'adresse complète)

Etage, escalier, appartement		Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

Attention : Si l'équipe dirigeante compte plus de 15 personnes, veuillez reproduire cette page en nombre suffisant pour l'ensemble de l'administration de votre association.

Titre de l'association : _____ _____ _____		
Numéro de dossier : <input type="text" value="W"/> <input type="text"/>		
• Fonction dans votre association (<i>président, secrétaire, trésorier, autre...</i>) : _____		
• Civilité : <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle <input type="radio"/> M.		
• Nom : _____ Prénom : _____		
• Nationalité : _____ Profession : _____		
• Adresse (<i>Préciser l'adresse complète</i>)		
Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	
N° Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

• Fonction dans votre association (<i>président, secrétaire, trésorier, autre...</i>) : _____		
• Civilité : <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle <input type="radio"/> M.		
• Nom : _____ Prénom : _____		
• Nationalité : _____ Profession : _____		
• Adresse (<i>Préciser l'adresse complète</i>)		
Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	
N° Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

• Fonction dans votre association (<i>président, secrétaire, trésorier, autre...</i>) : _____		
• Civilité : <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle <input type="radio"/> M.		
• Nom : _____ Prénom : _____		
• Nationalité : _____ Profession : _____		
• Adresse (<i>Préciser l'adresse complète</i>)		
Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence	
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/>	
N° Extension	Type de voie	Nom de la voie
<input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'État concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

GUIDE EXPLICATIF

A QUI ADRESSER VOTRE DÉCLARATION ?

Cette déclaration est à adresser à la préfecture ou à la sous-préfecture du siège social de votre association.

Si votre association a son siège social dans l'arrondissement chef-lieu du département, la déclaration est à adresser à la préfecture.

Si votre association a son siège à Paris, la déclaration est à adresser à la préfecture de police.

Chaque fois que vous modifierez la liste des dirigeants de votre association, vous devrez produire, à l'appui de votre déclaration, la décision de l'organe délibérant, une liste consolidée et à jour de l'équipe dirigeante ainsi qu'une enveloppe affranchie au tarif en vigueur (20 grammes) avec l'adresse de gestion de l'association.

Le signataire de la déclaration doit être l'une des personnes en charge de l'administration de votre association ou le mandataire qu'elle aura désigné. Dans cette hypothèse, le déclarant devra joindre à ce formulaire le mandat portant la signature de l'une des personnes en charge de l'administration de votre association.





Imprimer le formulaire

Réinitialiser le formulaire

cerfa
N° 13972*02

MODIFICATION D'UNE ASSOCIATION

titre, objet, siège social, adresse de gestion, dissolution

Loi du 1^{er} juillet 1901, article 5

Ce formulaire vous permet de déclarer différentes modifications de votre association, à savoir son titre, son siège social, son objet, son adresse de gestion ou encore sa dissolution.

Certaines modifications sont considérées comme statutaires car elles concernent des éléments figurant dans les statuts de votre association : le titre, l'objet, le siège social. La dissolution de votre association est considérée comme l'ultime modification de votre association. Seules les modifications statutaires et la dissolution peuvent, si vous le souhaitez, faire l'objet d'une publication au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise (J.O.A.F.E.) mais celle-ci n'est pas obligatoire.

Des dispositions statutaires nouvelles visant, par exemple, à modifier le fonctionnement de l'assemblée générale ou du conseil d'administration, à créer de nouvelles catégories de membres, sont également des modifications statutaires mais n'ont pas vocation à être publiées.

Vous devez joindre à la déclaration de toute modification statutaire un exemplaire des statuts mis à jour et signé par deux au moins des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants.

Ce formulaire vous permet également de déclarer la modification de l'adresse de gestion de votre association.

Avant de renseigner ce document, veuillez lire attentivement les informations contenues dans le guide explicatif.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

TITRE ACTUEL DE L'ASSOCIATION :

Numéro de DOSSIER :

(numéro figurant sur le dernier récépissé délivré par l'administration)

Numéro SIREN/SIRET :

(numéro à indiquer lorsqu'il a déjà été attribué)

NATURE DE LA MODIFICATION

VOUS SOUHAITEZ (Veuillez cocher la case correspondante) :

Modifications statutaires publiables au J.O.A.F.E.	Modification non publiable
<input type="checkbox"/> Modifier le titre de votre association <input type="checkbox"/> Modifier l'objet de votre association <input type="checkbox"/> Modifier l'adresse du siège social de votre association <input type="checkbox"/> Dissoudre votre association	<input type="checkbox"/> Modifier l'adresse de gestion de votre association
Modifications statutaires non publiables au J.O.A.F.E. <input type="checkbox"/> Effectuer une autre modification statutaire	

Veuillez compléter la page suivante ⇌ 1/4

MODIFICATION DU TITRE

ANCIEN TITRE _____

NOUVEAU TITRE _____

MODIFICATION DE L'OBJET

ANCIEN OBJET : _____

Site INTERNET : <http://> _____
(facultatif)

NOUVEL OBJET : _____

Site INTERNET : <http://> _____
(facultatif)

MODIFICATION DE L'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL**ANCIENNE ADRESSE DU SIEGE SOCIAL**

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence		
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	

NOUVELLE ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

Etage, escalier, appartement	Immeuble, bâtiment, résidence		
N°	Extension	Type de voie	Nom de la voie
Lieu-dit ou boîte postale	Code postal	Commune / Localité	

Veillez compléter la page suivante ⇌ 2/4

MODIFICATION DE L'ADRESSE DE GESTION		
ANCIENNE ADRESSE DE GESTION		
Titre court de l'association : <input type="text"/>		
Chez : <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle <input type="radio"/> M. Nom : <input type="text"/> Prénom : <input type="text"/>		
Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence		
N° Extension Type de voie Nom de la voie		
Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité		
Téléphone de l'association : <input type="text"/> <i>(recommandé)</i>		
Adresse électronique de l'association : <input type="text"/> <i>(recommandé)</i>		
NOUVELLE ADRESSE DE GESTION		
Titre court de l'association : <input type="text"/>		
Chez : <input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> Mlle <input type="radio"/> M. Nom : <input type="text"/> Prénom : <input type="text"/>		
Etage, escalier, appartement Immeuble, bâtiment, résidence		
N° Extension Type de voie Nom de la voie		
Lieu-dit ou boîte postale Code postal Commune / Localité		
Téléphone de l'association : <input type="text"/> <i>(recommandé)</i>		
Adresse électronique de l'association : <input type="text"/> <i>(recommandé)</i>		
DISSOLUTION		
Date de la décision de l'organe délibérant : <input type="text"/>		
PUBLICATION AU JOURNAL OFFICIEL (facultative)		
<input type="radio"/> Je demande la publication de l'extrait de cette déclaration au J.O.A.F.E. et m'engage à régler le montant des frais d'insertion.		
<input type="radio"/> Je ne souhaite pas que la présente déclaration fasse l'objet d'une publication au J.O.A.F.E.		
SIGNATURE DE LA DÉCLARATION		
Déclaration établie le : <input type="text"/> à <input type="text"/>		
Nom et qualité du déclarant - Signature		
<input type="text"/>		

« La loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. Les articles 39 et suivants de cette loi vous garantissent un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du préfet du département ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de l'association. »

GUIDE EXPLICATIF

A QUI ADRESSER VOTRE DÉCLARATION ?

Cette déclaration est à adresser à la préfecture ou à la sous-préfecture du siège social de votre association. Si votre association a son siège social dans l'arrondissement chef-lieu du département, la déclaration est à adresser à la préfecture.

Si votre association a son siège à Paris, la déclaration est à adresser à la préfecture de police.

MODIFICATION DU TITRE

L'ancien titre de votre association doit être renseigné tel qu'il a été déclaré précédemment et suivi de son sigle s'il en avait un. Le nouveau titre de votre association doit être renseigné tel qu'il figure dans les statuts, en 250 caractères maximum (caractères de l'alphabet latin uniquement, espaces, signes compris). Il doit être suivi du sigle s'il en existe un. L'utilisation d'un sigle seul n'est pas conseillée.

MODIFICATION DE L'OBJET

L'ancien objet doit être renseigné tel qu'il a été déclaré précédemment.

Le nouvel objet de votre association doit être renseigné tel que vous souhaitez le voir publié au J.O.A.F.E. Il est recommandé de ne pas y faire figurer d'adresse de messagerie contenant des données nominatives personnelles (nom, prénom) car il ne sera pas possible de rendre la publication anonyme après édition et mise en ligne de l'annonce.

La mention du site internet de votre association est facultative. Vous pouvez, si vous le souhaitez, la faire figurer dans le corps de l'annonce qui sera publiée au J.O.A.F.E. La modification de l'adresse du site internet ne fait pas l'objet d'une publication.

MODIFICATION DE L'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

L'ancienne adresse du siège social doit être renseignée telle qu'elle a été déclarée précédemment.

Dans l'hypothèse où le nouveau siège social de votre association est fixé chez un particulier, il est conseillé de signaler matériellement l'existence de celui-ci sur le lieu de distribution du courrier et d'en informer les services postaux afin d'éviter les cas de retour à l'expéditeur pour adresse inconnue. Lorsque l'association n'est pas propriétaire des locaux, il est prudent de fixer l'adresse du siège social en accord avec le propriétaire des lieux.

MODIFICATION DE L'ADRESSE DE GESTION

L'adresse de gestion n'est pas nécessairement la même que celle du siège social de votre association. Elle sert à la préfecture, à la D.I.L.A. ou encore à toute autre administration de l'État pour entrer en contact avec l'une des personnes en charge de l'administration de votre association. C'est à cette adresse que la D.I.L.A. enverra la facture afférente aux frais de publication de l'annonce de la création de votre association.

L'adresse de gestion est à remplir uniquement si elle est différente de celle du siège social.

L'ancienne adresse de gestion doit être renseignée telle qu'elle a été déclarée précédemment.

Le titre court de l'association doit contenir un maximum de 38 caractères.

Le numéro de téléphone et l'adresse électronique de votre association sont des informations facultatives. Cependant, afin de faciliter les échanges dans le cadre de l'examen de votre demande, il est recommandé de les communiquer à l'administration.

DISSOLUTION

Vous devez joindre un exemplaire de la délibération ayant décidé la dissolution de votre association.

Cette délibération sera signée par la totalité des adhérents présents à l'assemblée générale. Vous joindrez également une enveloppe affranchie au tarif en vigueur (20 grammes) avec l'adresse de gestion de l'association.

PUBLICATION AU J.O.A.F.E.

L'insertion au J.O.A.F.E. des modifications relatives au titre, à l'objet et au siège social de votre association est facultative.

La publication de la dissolution d'une association est également facultative. La redevance dont vous êtes acquitté lors de la création de votre association incluant forfaitairement le coût d'insertion au J.O.A.F.E. de la publication de la dissolution de votre association, il est vivement recommandé de procéder à cette publication. La publication au J.O.A.F.E. s'effectue sur bulletin papier ainsi que sur le site de consultation dont l'adresse est indiquée ci-dessous.

Si vous optez pour l'insertion au J.O.A.F.E., il conviendra, à réception de votre facture, d'adresser votre règlement à la Direction de l'information légale et administrative située 26 rue Desaix – 75727 PARIS Cedex 15.

Pour tout renseignement concernant la publication de votre annonce, vous pouvez vous rendre sur le site : www.journal-officiel.gouv.fr ou appeler le 01.40.58.77.56.

SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Le signataire de la déclaration doit être l'une des personnes en charge de l'administration de votre association ou le mandataire qu'elle aura désigné. Dans cette hypothèse, le déclarant devra joindre à ce formulaire le mandat portant la signature de l'une des personnes en charge de l'administration de votre association.

PIÈCES À JOINDRE

Quelle que soit la modification déclarée (titre, objet, adresse), vous devez joindre à votre déclaration :

- un exemplaire de la délibération de l'organe délibérant ;
- un exemplaire des statuts de l'association mis à jour et signé par deux au moins des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants ;
- une enveloppe affranchie au tarif en vigueur (20 grammes), avec l'adresse de gestion de l'association.